

L'UNION EUROPEENNE ET LES BIBLIOTHEQUES

J. VAN BORM

Université d'Anvers - Directeur de la Bibliothèque
Membre du Point Focal National

1. PLAN D'ACTION N° 2

Le 15 mars 1995 a été lancé l'appel d'offres pour le programme Télématique du 4e programme-cadre de l'Union européenne (1994-1998), dont un des plans d'action concerne les bibliothèques. Son principal objet est la recherche et le développement technologique (RDT) ayant pour but d'appliquer des produits télématiques aux bibliothèques.

Le budget total du programme "Bibliothèques" s'élève à 30 millions d'ECU, soit 1,2 milliard de FB. Une attention particulière sera accordée aux projets intégrant des PME.

Le programme "Bibliothèques" fait suite à un programme analogue du troisième programme-cadre (1991-1994). Ce dernier a accordé un financement à une cinquantaine de projets qui couvrent tous les domaines de la bibliothéconomie actuelle : création de documents électroniques, informatisation de services bibliographiques et de catalogues, développement des services électroniques dans la bibliothèque et stimulation du marché des produits télématiques européens. La Belgique participe à sept de ces projets, pour la plupart toujours en cours.

Le programme "Bibliothèques" du quatrième programme-cadre a pour objectif d'aider à créer une infrastructure moderne dans les bibliothèques pour renforcer et intégrer la vie économique, sociale et culturelle de l'Union Européenne dans la grande infrastructure de

l'information et de la communication. Il est structuré en trois lignes d'action :

- La première ligne d'action doit permettre à certaines bibliothèques d'être dans les conditions pour participer aux grands réseaux de bibliothèques. Il ne s'agit pas d'aider à l'informatisation des bibliothèques, mais plutôt de développer des outils et des interfaces dans un environnement quasi-prêt à s'ouvrir sur les grands réseaux.
- La deuxième ligne d'action, la plus importante, a pour but d'encourager des projets qui assureront un meilleur accès à l'informatisation disponible et une meilleure diffusion de celle-ci à l'utilisateur final, en encourageant l'interconnexion entre bibliothèques, éditeurs et fournisseurs de documents. C'est dans cette ligne d'action que seraient développées des connexions entre le prêt interbibliothèques et la fourniture électronique de documents, des interfaces entre éditeurs et bibliothèques, etc. Cela suppose de mettre au point des modèles de gestion des flux d'informations.
- La troisième ligne d'action stimule des projets qui feront progresser la réalisation de bibliothèques virtuelles à l'échelle européenne. Il s'agit d'élargir les rôles traditionnels de la bibliothèque pour en faire un intermédiaire entre l'utilisateur final et les nouvelles formes d'information à distance. Ces projets développeront non seulement des outils de navigation (Gopher, WWW, ...), mais aussi

de nouveaux services à l'utilisateur final (par exemple, la réutilisation des informations).

2. ETUDE DU POTENTIEL BELGE

Les Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles et le Point Focal Belge du Programme de l'Union européenne pour les Bibliothèques européennes ont chargé l'Université Libre de Bruxelles et la Katholieke Universiteit Leuven d'inventorier les organismes (institutions universitaires, organismes publics, entreprises privées, ...) spécialisés dans la diffusion de l'information, les télécom-

munications, les produits électroniques et l'informatique. L'objectif de cette étude est de favoriser la participation belge dans le 4e programme-cadre.

3. ADRESSE DU POINT FOCAL NATIONAL BELGE

Point Focal National Belge
c/o Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles
Mr. J. MOULIN
Rue de la Science, 8,
1040 Bruxelles
Tél : 02/238 34 11 - Fax : 02/230

* * *

EC-NIEUWS

1. EC-ACTIEPLAN VOOR BIBLIOTHEKEN

De eerste oproep voor voorstellen in het kader van het tweede EC-actieplan voor bibliotheken (onderdeel van Telematica in het Vierde Kaderprogramma) was gepland voor 15 maart 1995. Voor meer achtergrondinformatie zie Info van mei 1994 p. 30-31. De "thema's" waarvoor tegen uiterlijk 15 mei 1995 (3 maanden na de oproep) voorstellen werden ingewacht ook via Info worden meegedeeld. De verwachte nieuwe leden van de Europese Unie kunnen nu ook volop meedoen (Oostenrijk, Finland, Noorwegen, Zweden) en maken zich op om een deel van het subsidiëringssmannna naar zich toe te halen (ca. 30 MECU t.o.v. 23 MECU voor het eerste actie-plan).

2. BELGISCHE NATIONALE FOCUS HET EC-ACTIEPLAN VOOR BIBLIOTHEKEN

De Belgische Nationale Focus heeft een studieopdracht gegeven aan de Centrale Bibliotheek van de Katholieke Universiteit Leuven en het Centre de gestion des bibliothèques van de ULB. Doel van deze studie : inventarisering van de Belgisch potentieel voor participatie aan het komende EC-actieplan voor bibliotheken. In deze studie zullen niet alleen de bibliotheken worden bevestigd, maar ook andere onderzoeksinstituten en firma's die over deskundigheid in de technologie beschikken die nuttig kunnen worden ingezet in de bibliotheeksector. Het Vlaamse deel van de studie wordt uitgevoerd door W. Laleman van de Centrale Bibliotheek KU-Leuven.

* * *

J. VAN
Directeur UIA-bibli
Lid van de Belgische National